

P.H.P.

PLANTATIONS DU HAUT PENJA

PRÉVISION INDIVIDUELLE DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Intitulé du marché : Fourniture de groupes électrogènes

Lieu(x) d'exécution : Nyombé/Moungo/Cameroun

- 1. Référence de publication :** ATF2007/PHP/GE/2010
- 2. Procédure :** Appel d'offres ouvert international
- 3. Programme :** Programme d'Assistance Technique et Financière (ATF) de la Commission Européenne au secteur bananier du Cameroun (ATF 2007)
- 4. Financement :** Contrat de subvention n° BAN/2010/247-570 signé le 24/08/10
Contrat de subvention n° BAN/2010/247-646 signé le 24/08/10
Contrat de subvention n° BAN/2010/247-682 signé le 24/08/10
Contrat de subvention n° BAN/2010/247-690 signé le 24/08/10
Contrat de subvention n° BAN/2010/247-741 signé le 24/08/10
- 5. Pouvoir adjudicateur :** Plantations du Haut Penja (PHP) - BP 5 Nyombé - Cameroun
Tél. : +237 77 73 11 21 / 96 71 10 12
Télécopieur. : +237 77 99 23 47

Adresses électroniques:

[jy.regnier@phpcam.net](mailto: jy.regnier@phpcam.net) ;

[j.tchoumba@phpcam.net](mailto: j.tchoumba@phpcam.net) ;

[a.sirvente@phpcam.net](mailto: a.sirvente@phpcam.net).

6. Description du marché

La PHP envisage d'acquérir et de faire raccorder des groupes électrogènes pour des stations de pompage dans ses plantations. L'objet du présent marché est la fourniture et le raccordement de groupes électrogènes.

7. Nombre et intitulés indicatifs des lots :

Lot 1 : « **Fourniture de deux groupes électrogènes de secours pour les stations de pompage de MBOME (puissance absorbée par les électropompes : 90 Kw) et de MPOULA 1 (puissance absorbée par les électropompes : 300 Kw)** ». Contrat de subvention n° BAN/2010/247-570.

Lot 2 : « **Installation et raccordement de deux groupes électrogènes de secours des stations de pompage de MBOME et de MPOULA 1** ». Contrat de subvention n° BAN/2010/247-570.

Lot 3 : « **Fourniture de trois groupes électrogènes pour les stations de pompage de BONANDAM (puissance absorbée par les électropompes : 300 Kw) et de MAYA (puissance absorbée par les électropompes : 540 Kw)** ». Contrat de subvention n°

P.H.P.

PLANTATIONS DU HAUT PENJA

BAN/2010/247-646.

Lot 4 : « **Installation et raccordement des trois groupes électrogènes des stations de pompage de BONANDAM et de MAYA** ». Contrat de subvention n° BAN/2010/247-646.

Lot 5 : « **Fourniture de deux groupes électrogènes pour les stations de pompage de TROU (puissance absorbée par les électropompes : 180 Kw) et LAC (puissance absorbée par les électropompes : 150 Kw)** ». Contrat de subvention n° BAN/2010/247-682.

Lot 6 : « **Installation et raccordement des deux groupes électrogènes des stations de pompage de TROU et LAC** ». Contrat de subvention n° BAN/2010/247-682.

Lot 7 : « **Fourniture de deux groupes électrogènes pour les stations de pompage de KOUMBE 1 (puissance absorbée par les électropompes : 1000 Kw) et KOUMBE 3 (puissance absorbée par les électropompes : 800 Kw)** ». Contrat de subvention n° BAN/2010/247-690.

Lot 8 : « **Fourniture d'autres équipements de contrôle pour les stations de pompage de KOUMBE 1 et 3** ». Contrat de subvention n° BAN/2010/247-690.

Lot 9 : « **Installation et raccordement des groupes électrogènes et autres accessoires des stations de pompage de KOUMBE 1 et 3** ». Contrat de subvention n° BAN/2010/247-690.

Lot 10 : « **Fourniture de deux groupes électrogènes pour la station de pompage de KOUMBE 2 (puissance absorbée par les électropompes : 1200 Kw)** ». Contrat de subvention n° BAN/2010/247-741.

Lot 11 : « **Fourniture d'autres équipements de raccordement des groupes pour la station de pompage de KOUMBE 2** ». Contrat de subvention n° BAN/2010/247-741.

Lot 12 : « **Installation et raccordement des groupes électrogènes et autres accessoires des stations de pompage de KOUMBE 2** ». Contrat de subvention n° BAN/2010/247-741.

8. Date prévue de publication de l'avis de marché : 15 novembre 2010

9. Autres renseignements : Voir avis de marché

10. Base juridique : Règlement du Conseil N° 856/1999 du 22 avril 1999.

Rappel : La PHP se réserve le droit d'annuler le marché. La publication de cet avis d'appel d'offres n'engage nullement le pouvoir adjudicateur à mettre en œuvre le projet annoncé.